



**CONSEIL MUNICIPAL**  
du jeudi 16 novembre 2023

Responsable de service :  
Laurence FARRUDGIA

**DÉLIBÉRATION N° 09**

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVAULT, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Frédérique COSTANTINI, Mme Laetitia BOURDIER, Mme Agnès de BRUYN, Mme Sophie DESPRÉS, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Angéline GLUARD, M. Jean-François RABEAU, M. Olivier CALIX, M. Bertrand ÉLISE, Mme Hélène de SAINT DO, M. Yan GENONET, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA,

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Marie-Christine MILLAUD, (donne procuration à Sophie DESPRES)  
Mme Hélène RATA, (donne procuration à Bertrand ELISE)  
M. Patrick ROBIN, (donne procuration à Gérard-François BOURNET)

Absente : Mme Laurence BOUVILLE

Secrétaire de séance : Mme Sophie DESPRES

Date de convocation .....	09/11/2023
Nombre de membres en exercice .....	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration .....	28

**9. Création d'un poste d'adjoint administratif au pôle Population**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

**Vu** le budget de la collectivité,

**Vu** l'organigramme de la collectivité de la Maire d'Aytré adopté au CST du 4 juillet 2023

**Considérant** qu'il convient de créer un emploi permanent pour maintenir les effectifs du service état civil et affaires générales du Pôle population afin d'offrir un service en lien avec les besoins administratifs dédiés à la population tels que l'état civil, l'organisation des élections, l'accompagnement de la vie associative et les initiatives de citoyenneté qui en sont les principales activités.

⋮ Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Crée au 1er mars 2024, un poste d'adjoint administratif de catégorie C à temps complet,

Ferme au 1er mars 2024, un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe de catégorie C à temps complet,

Modifie en conséquence, le tableau des effectifs (pièce annexe).  
*Annexe n°07 : Tableau des effectifs*

Pour extrait conforme,

**Tony LOISEL**  
Maire



**Sophie DESPRES**  
Secrétaire de séance